Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Suppléance du Maire au profit d'un adjoint

Par cece74

Bonjour,

J'ai une question à laquelle je ne trouve pas de réponse.
Dans le cas d'une suppléance d'un maire empêché pour cause de congé, doit-on impérativement donner suppléance au 1er adjoint?

En l'espèce, le Maire d'une commune souhaite prendre des arrêtés de suppléance (délégation) mais pour certains d'entre eux, l'ordre du tableau établi ne sera pas respecté.

Existe-il un modèle d'arrêté conforme au droit dans ce cas?
Avez-vous de la jurisprudence? J'en ai trouvé très peu sur le sujet.

Merci beaucoup!

Par Tisuisse1

Voyez votre préfecture.